

PASSEPORT JEUNES Ados 11 - 15 ans

Hiver 2023

Stages sportifs du 20 au 24 février et du 27 février au 3 mars

Pass découverte		
	HORAIRES	SEMAINE
<input type="checkbox"/> 5 DEMI-JOURNÉES LA SEMAINE DE STAGE - TARIF : 19,80€ <input type="checkbox"/> 5 JOURNÉES LA SEMAINE DE STAGE - TARIF : 39,60€		
MULTISPORTS Gymnase Périquoi	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
ESCALADE & ESCRIME Gymnase Mistral	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1
ESCRIME & BOXE Gymnase Mistral	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 2

Pass évasion		
	HORAIRES	SEMAINE
<input type="checkbox"/> 5 JOURNÉES LA SEMAINE DE STAGE - TARIF : 37,30€		
MULTISPORTS Gymnase Périquoi 	<input type="checkbox"/> 9h30 - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2

Inscriptions
du 4 février
au 17 février

En ligne sur l'espace famille
ou à l'accueil unique (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56)



Fresnes

Bulletin d'inscription

Hiver 2023 - Stages sportifs du 20 au 24 février et du 27 février au 3 mars

Nom de l'enfant :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Adresse :

.....

.....

Établissement scolaire :

.....

.....

Classe :

.....

Nom du responsable :

.....

Prénom :

.....

Téléphone :

.....

Email (en lettres capitales) :

.....

Autorisation parentale

Je soussigné(e), [] responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. J'autorise les éducateurs à prendre, le cas échéant, toute décision médicale rendue nécessaire par l'état de l'enfant (hospitalisation, intervention chirurgicale...). Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble.

J'atteste que mon enfant :

- n'a pas de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié pendant le stage pour la promotion des activités sportives municipales :

oui non

Fait à Fresnes, le :

[]

Signature :

[]

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.